



Présentation des EDI complémentaires

Echanges de Données Informatisés

Mars
2025

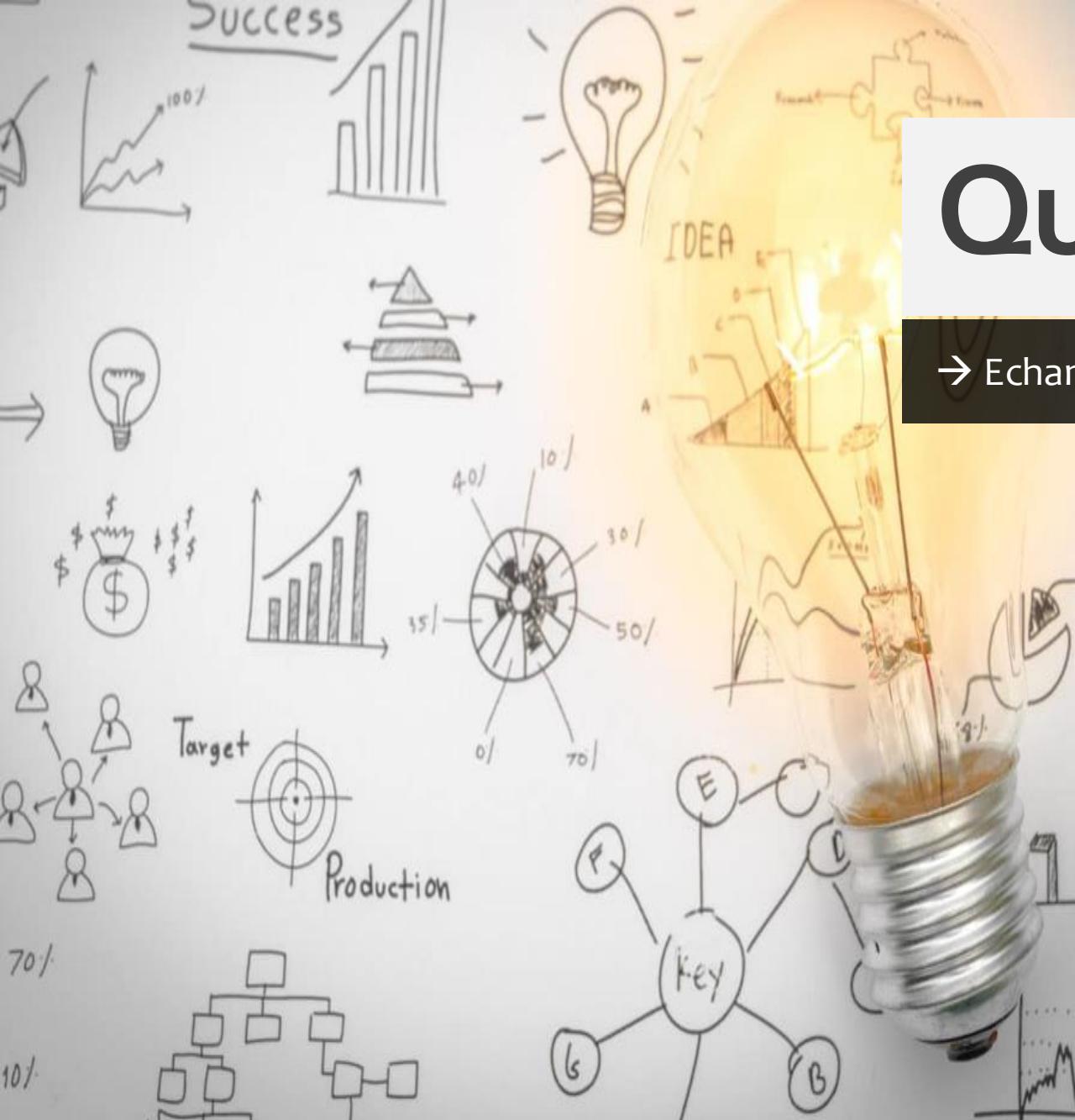


Qu'est ce que les « EDI »
complémentaires ?

Les avantages des EDI

Pré requis et étapes techniques





Qu'est ce que les EDI

→ Echanges de Données Informatisés

Des transferts automatisés d'informations de la Caf vers le Bailleur ou du Bailleur vers la Caf

Mensuellement : les bordereaux de paiements

Caf → Bailleur

Annuellement : la révision des loyers

Bailleur → Caf



Qu'est ce que les EDI

→ Echanges de Données Informatisés **complémentaires**

MAIS AUSSI LA TRANSMISSION VIA LES EDI COMPLEMENTAIRES

Quotidiennement

- Les modifications dont les départs de locataires,
- les impayés,
- Ponctuellement
- le passage d'AL en APL par conventionnement
- la mise en Tiers payant de l'AL
- les revalorisations de loyers suite réhabilitations
- Actualisation des données locataires

Echanges de Données Informatisés : Détails et Fonctionnalités

Offre de base



La transmission des montants de l'Aide au Logement chaque mois



La transmission des montants de loyer de Juillet chaque année

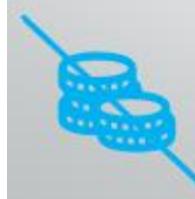
Module Complémentaires



La mise à jour des situations :

- Signaler le départ d'un locataire
- Modifier les coordonnées du locataire

(La temporalité du flux des départs doit être fixée avec les Caf de préférence avant le traitement de paiement mensuel AL ou APL)



La transmission des nouveaux impayés:

- La date de constitution de l'impayé
- Le montant de l'impayé



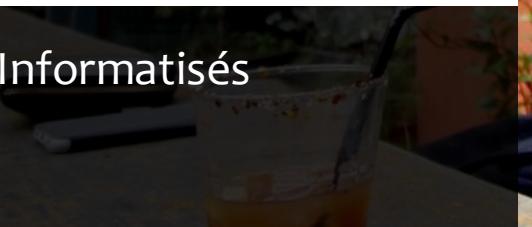
La transmission des nouveaux montants de loyer suite à convention de réhabilitation APL



La mise en Tiers payant de l'AL suite à la mise en place d'EDI :
(paiement de l'AL au bailleur)

Avantages des EDI complémentaires

Echanges de Données Informatisés
complémentaires



Bailleur



Des échanges effiCaf

- Traitement plus rapide
- Sécurisation des paiements
- Simplification des démarches
- Réduction des indus
- Protection des données

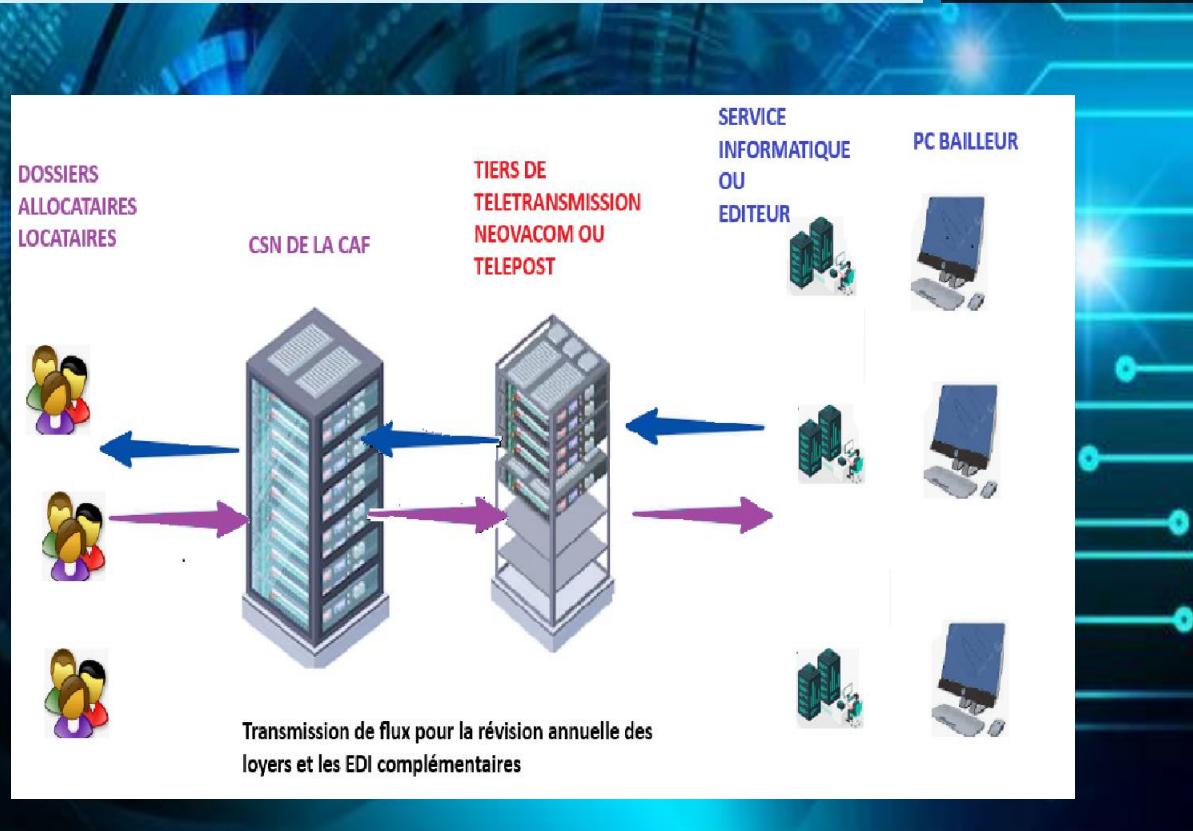
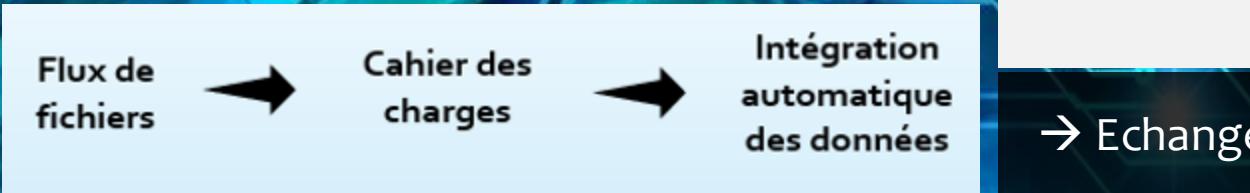
Echanges de Données
Informatisés
complémentaires



Pré requis technique et étapes de mise en place

Echanges de Données Informatisés
complémentaires

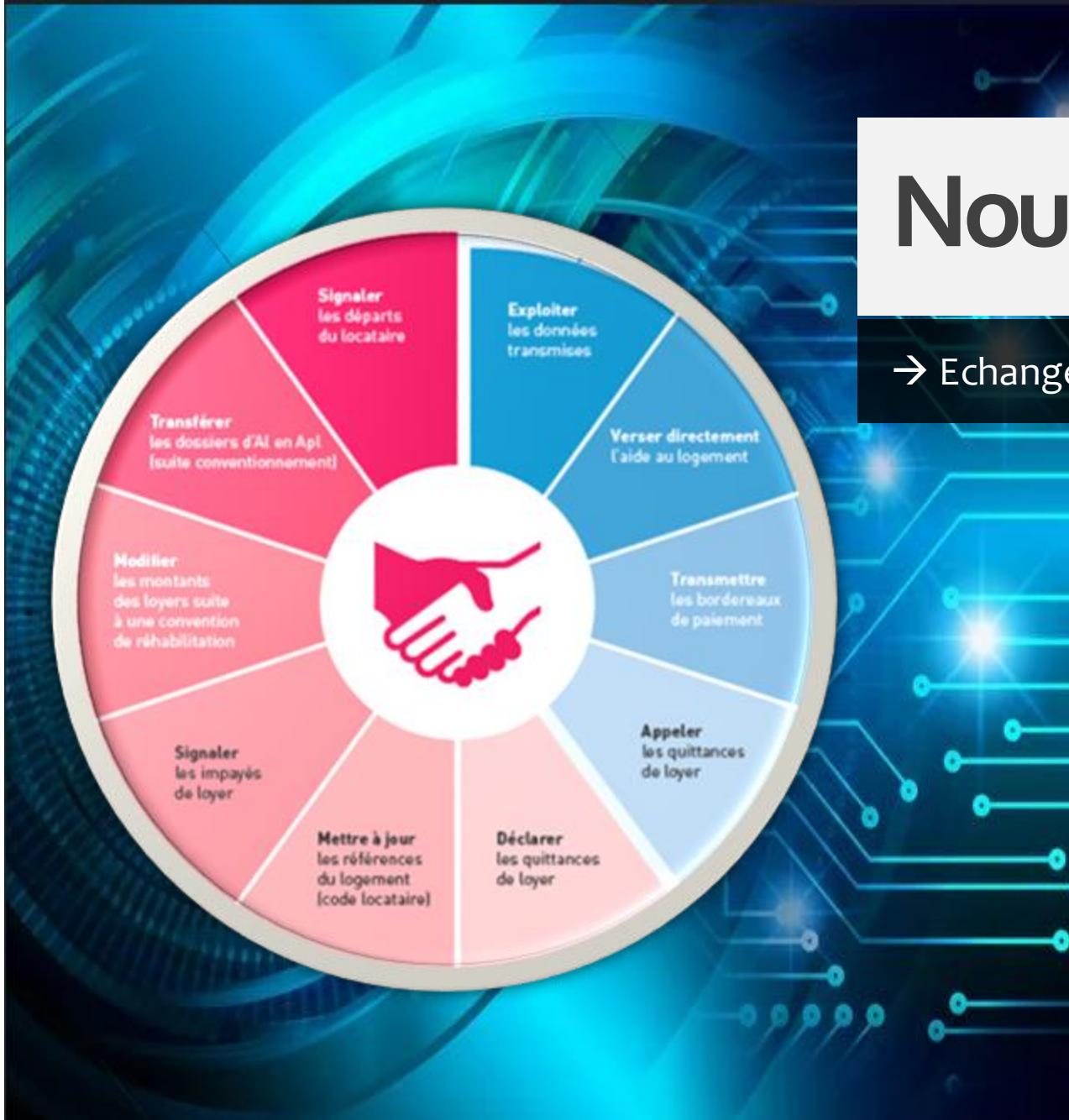
Pré requis technique



MODALITES DES ECHANGES complémentaires

- PRENDRE CONNAISSANCE DU CAHIER DES CHARGES EN LIEN AVEC SON EDITEUR
- METTRE EN RELATION AVEC TIERS DE TELETRANSMISSION (TELEPOST ou NEOVACOM)
- PHASE DE TEST AVEC LA CNAF

Les différents flux d'informations doivent répondre à un cahier des charges afin de permettre une intégration automatique des données aussi bien en Caf qu'au niveau des solutions proposées par les principaux éditeurs de logiciel de gestion locative.



Nous contacter



→ Echanges de Données Informatisés **complémentaires**

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Service Logement et Relations Bailleurs

bailleurs@caf94.caf.fr

Caisse nationale allocations familiales

Cnaf-bp-echanges-donnees-bailleurs@cnafr.fr